Le 19 du mois de juillet 1717, M. Glandelet constata la guéri-

son miraculeuse suivante :

Charles Antoine de Tonnancourt fils de Rémi Godefroy de Tonnancourt, alors Lieutenant Général des Trois-Rivières étant encore tout petit, fut affligé d'une excroissance de chair dans la gorge, des deux côtés, de la grosseur d'un œuf de pigeon. Cette excroissance lui ôtait l'usage de la parole jusqu'à l'âge de 7 ou 8 ans qu'il avait, le faisait bien souffrir et menaçait de l'étouffer. Le chirurgien voulait la lui enlever, mais sa mère ne put y consentir. Suivant l'avis de quelques personnes de piété, elle invoqua le Frère Didace et appliqua sur l'endroit de la gorge le plus souffrant un morceau de sa robe. Elle conduisit de plus son enfant au tombeau du Frère Didace pendant neuf jours et l'enfant fut parfaitement guéri.

M. BASSET

Monsieur Jean Basset, curé de la Pointe-aux Trembles de Neuville, qui a fondé le couvent des Sœurs de la Congregation dans cette paroisse, écrivit le 1er novembre 1704 au Père Joseph Denis une lettre dans laquelle, après avoir fait connaître qu'il conservait une vénération toute particulière pour le Frère Didace, il rend compte de la guérison d'une grave maladie d'un de ses paroissiens, du nom de Julien Constantineau, obtenu par l'intercession de ce bon religieux. Cette guérison se fit d'une manière presqu'instantanée, pendant la nuit, après avoir mis sur lui le soir un morceau de la robe du Frère Didace.

M. FRS CHÈRE

Le manuscrit, d'où est extrait tout ce qui précède, renferme aussi la copie d'une lettre de M. François Chère, prêtre de Saint Sulpice, au Père Joseith Denis, du 31 oct. 1720. Dans cette lettre M. Chère rend compte en détail d'une longue et cruelle malaladie qui le tint en danger de mort plus de deux mois. Lorsque tout était désespéré et qu'on n'attendait plus que l'agonie, il pensa au Frère Didace et fit le vœu (1) d'aller visiter son tombeau, et il obtint sa guérison.

M Chère fit ce vœu à la suggestion de M. Belmont, alors supérieur de Saint-Sulpice à Montréal et un des prêtres les plus distingués de cette Maison. Dans une lettre qu'il écrivit dans le temps, il rend ce beau témoignage à la mémoire du Frère Didace: "J'aureis bien voulu que quelqu'un m'eut donné occasion de publier la gloire et le pouvoir qu'il a auprès de Dieu. J'ai eu l'honneur de le voir, et on en parle comme d'un vrai saint; M. Auger, son élève en a dit des choses merveilleuses."

Outre les miracles ci-dessus il y eut, en plusieurs endroits du

⁽¹⁾ Détail intére sant donné par M. Chère: "Monseigneur (de Saint-Vallier), dit-il, qui monta ici (à Montréal) sur les glaces dans le carême, voulut bien me donner une place dans son canot pour aller accomplir mon vœu, je dis quatre messes sur le tombeau du bon Frère."